

Procès-Verbal de la 22^e réunion plénière du 05 Décembre 2020 de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030) sur Zoom à 18h00 GMT.

L'an deux mille vingt et le cinq Décembre s'est tenue sur Zoom la réunion plénière de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030)

Sur les 111 membres inscrits 22 ont marqué leur présence à la réunion.

L'ordre du jour se présentait comme suit :

1) Coordination Générale

- dossier reconnaissance ;
- Formalisation des Commissions Permanentes.

2) Coordination des Etudes Techniques

- ☐ S/Coordination Capacité Humaine
 - a) Commission santé ;
 - b) commission éducation.

3) Coordination Informatique et Technologie

- ☐ Développement du site Internet : transfert des accès ; ☐
Le point sur le développement de la charte graphique.

4) Coordination Finance et Comptabilité

- Création d'une caisse anticipée (ad hoc.)

5) Questions Diverses

La Coordination Générale

Ouvrant la réunion le C.G. s'est excusé de l'erreur technique qui a rayé de l'ODJR le point 5 de la Coordination E.M.E.G. et a proposé un amendement pour corriger.

Le Coordinateur d'E.M.E.G. a souhaité reporter le point à la prochaine réunion ; ce qui fut accepté.

Le point cinq se présentait comme suit :

- **E.M.E.G.**
 - débriefing de la 22^e réunion ;
 - rappel de quelques règles de bonne conduite.

1) Coordination Générale

- dossier reconnaissance ;

Le dossier reconnaissance est suivi régulièrement par la C.G.

➤ Formalisation des commissions permanentes.

Le C.G. a tenu à préciser à l'intention des responsables des Commissions Permanentes que la composition de celles-ci doit faire appel à des membres en mesure de concevoir des programmes et structurer des projets. A ce stade il n'est pas besoin de recruter **forcément** les acteurs eux-mêmes.

2) Coordination des Etudes Techniques

□ S/Coordination Capacité Humaine :

a) Commission santé :

La C.S. a déjà tenu difficilement quelques réunions en raison des difficultés liées à la coordination des horaires et en particulier par rapport aux E.U.A.

Une réunion sur Zoom est programmée pour le 05 Décembre 2020 pour essayer de finaliser.

b) Commission éducation :

Pour la C.E. la formalisation du programme déjà présenté sous forme de projets suit son cours. Une présentation définitive sera faite en plénière prochainement.

3) Coordination Informatique et Technologie

□ Développement du site Internet et transfert des accès :

Le Coordinateur de la C.I.T. a informé l'assistance de l'imminence du début du développement des activités de mise en place effective du Site. Les accès ont été transmis et les informations vont en prendre possession et se mettre au travail dès la semaine prochaine.

✓ Le point sur le développement de la charte graphique.

Il a été porté à la connaissance de l'assistance que suite à la coordination entre l'infographe et le responsable de la C.I.T. la charte graphique sera présentée à la prochaine réunion plénière.

4) Coordination Finance et Comptabilité

➤ Création d'une caisse anticipée (ad hoc.)

La Commission ad hoc chargée de formaliser la création de la « caisse anticipée » a rendu compte de ses travaux.

Le compte-rendu complet sera diffusé sur le WhatsApp Mbagne 2030 pour permettre à tous les membres d'en prendre connaissance.

Les échanges sur le sujet ont fait apparaître les précisions suivantes :

- I. Tous les membres de l'Association sont égaux en droits et en devoirs. Un éventuel droit d'adhésion identique sera exigé de tout membre.

- II. Le montant du droit d'adhésion éventuel sera fixé par une Assemblée Générale. Il est à noter que les Statuts et RI définissent Une Assemblée Générale Ordinaire ; une Assemblée Générale Extraordinaire et une Assemblée Plénière. Le droit d'adhésion éventuel sera déterminé par l'Assemblée Générale.
- III. Les dons sont autorisés pour alimenter « la caisse anticipée » pour permettre de faire face à toute dépense urgente avant la mise en place des instances du bureau de l'Association après sa reconnaissance.
- IV. Pour les membres hors du pays le trésorier provisoire est M. Tijane El Hadj Diop. Pour les membres résidant en Mauritanie le Trésorier Général provisoire est M.Mohamed Mangane.

5) Questions Diverses

IL a été proposé de préciser que l'horaire des réunions plénières est 18h00 GMT correspondant à 19h00 heure de France après l'entrée en vigueur de l'horaire d'été.

L'ODJR étant terminé la réunion fut levée à 19h10 GMT. Prochaine réunion plénière le Samedi 12 Décembre 2020 à 18h GMT sur Zoom.

Mariam Sarr et Mohamed Mangane